



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Gurunhuel

Autres communes :

## R500

Appellation : Eglise Notre-Dame et calvaire

## Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame et calvaire

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 27/06/1928

Étendue de la protection : Calvaire : classement par arrêté du 27 juin 1928

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.